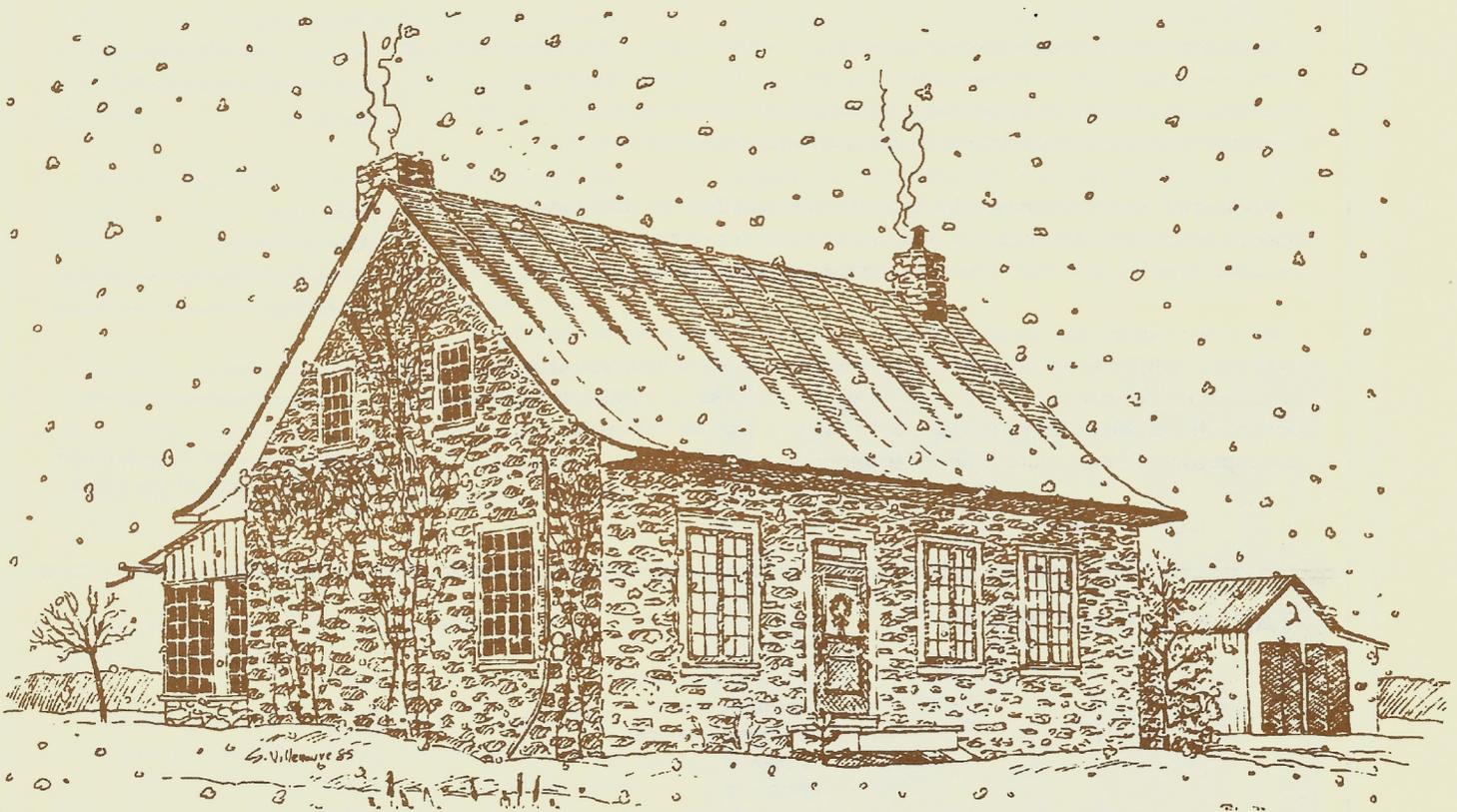


LA LUCARNE

La revue de l'association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. X, numéro 4

Hiver 1990-91



Dessin de Serge Villeneuve

JOYEUSES FÊTES AUX AMIS DES MAISONS ANCIENNES!

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

Lors de la première séance du nouveau conseil d'administration de notre association, les membres présents m'ont unanimement confié la responsabilité de la présidence de notre organisme. Avant de vous faire part de nos priorités, je tiens à remercier tous les administrateurs et les bénévoles qui ont travaillé l'an dernier à l'organisation des nombreuses activités de l'APMAQ. Sans eux, un organisme comme le nôtre ne pourrait exister.

Je salue et félicite aussi les lauréats des prix décernés par l'APMAQ lors du dernier congrès. Ils nous tracent une voie que les membres de l'APMAQ seront nombreux à suivre, j'en suis sûr, dans la nouvelle décennie que nous abordons.

Que nous réserve cette onzième année?

Suite à la dernière assemblée générale, où les membres présents demandaient que l'APMAQ agisse pour sauvegarder nos maisons anciennes, le conseil a mis sur pied divers comités, y compris un comité de sauvegarde.

Notre objectif est de maintenir et de continuer à développer et à améliorer les activités régulières de notre association (la revue LA LUCARNE, les activités éducatives et sociales, les répertoires, le congrès, le secrétariat, etc), mais aussi d'entreprendre le développement d'autres activités complémentaires.

Ces activités visent à sauvegarder le patrimoine bâti dans les différentes régions du Québec, à accroître le nombre de membres en région et à intensifier les contacts et les liens avec d'autres organismes patrimoniaux.

Riche de l'expérience des membres du conseil et de leur volonté unanime et solidaire d'assurer le développement harmonieux de notre association, nous abordons notre onzième année avec énergie et confiance. Je profite de la saison pour souhaiter à tous les membres que la joie et la paix de Noël vous accompagnent durant toute la nouvelle année.

Gilbert Gardner

LA LUCARNE est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ) 83, rue Chénier, Saint-Eustache, PQ, J7R 1W9.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Le comité de rédaction, sous la direction de Pauline Amesse, secrétaire de l'association, comprend: Marie Bachand, Thérèse Romer et François Picard.

Composition et montage:
PICSHA enr., Saint-Isidore (Beauce)
Impression: Imprimerie Durand, Châteauguay
Diffusion: Pierre-Eloi Amesse, Brunilde Amesse et Agathe Boulianne

Dépôt légal:
ISSN 0711-3285
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Erratum: le volume IX, no 4, libellé "Hiver 1990" aurait dû être intitulé "Hiver 1989-90"

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	p. 2
Les Prix de Mérite	p. 3
Les conseils de Jean	p. 4-5
Le nouveau conseil	p. 5
Le courrier	p. 6-7
Le récit des fêtes	p. 8-9
Opinion	p. 10
Nouveaux membres	p. 10
Ma bibliothèque	p. 11
Rencontres et comptes rendus	p. 12-13
"Ca vaut la peine!"	p. 14
Activités	p. 15
Répertoire des artisans	p. 16

Mme Thérèse Romer

reçoit le Prix Robert-Lionel Séguin 1990

En cette année du dixième anniversaire de l'APMAQ, le comité de sélection du prix Robert-Lionel Séguin, composé des lauréats précédents du prix et du conseil d'administration de l'association, a donc décidé unanimement et avec enthousiasme de décerner ce prix à Mme Thérèse Romer dont la contribution en matière de conservation du patrimoine immobilier québécois s'avère exceptionnelle. Les notes biographiques qui suivent ont été préparées par M. Robert Bergeron de Québec, qui a eu aussi le grand honneur de remettre le prix à Mme Romer.

Notes biographiques: Thérèse Romer est née à Varsovie, en Pologne. Son père étant diplomate, elle vit son enfance et son adolescence dans de nombreux pays: Italie, Japon, Portugal, Afrique du Sud.

Lorsque la guerre éclate et que la Pologne est envahie, son père, qui est membre du gouvernement polonais en exil, se réfugie à Londres avec sa famille. Thérèse Romer s'inscrit à l'Université d'Oxford où elle obtient un diplôme en droit.

Dans les années 50, elle rejoint ses parents qui sont maintenant installés au Québec. Elle travaille plusieurs années à l'O.A.C.I. (Organisation de l'aviation civile internationale) où elle devient interprète, profession qu'elle exerce encore à son compte.

Elle est mariée à Pierre de Bellefeuille et est mère de cinq enfants.

Thérèse Romer a deux passions: l'horticulture et le patrimoine. Elle rédige une chronique horticole dans "La terre de chez nous" depuis de nombreuses années. Son jardin de Saint-Eustache est considéré comme l'un des plus remarquables au Canada. Elle a fondé la Société d'écologie et d'horticulture de Deux-Montagnes en 1985.

Thérèse s'intéresse aussi au patrimoine immobilier. Au début des années 80, après avoir milité au sein du Conseil des monuments et sites,

elle décide de fonder l'Association des propriétaires de maisons anciennes du Québec (devenue depuis l'association des Amis & Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec). La réunion de fondation se tient à Québec, au théâtre du Petit Champlain et des visites de maisons anciennes sont organisées à l'Île d'Orléans.

Pendant huit ans, Thérèse Romer agit à titre de secrétaire générale de l'association; le secrétariat est installé dans sa maison de Saint-Eustache. Elle y prépare LA LUCARNE, le bulletin de l'association, qui paraîtra régulièrement et qui sera toujours d'une qualité exemplaire, et gère les affaires courantes de la société. Elle aura été pendant tout ce temps l'âme de cette association.

Le heurtoir (que l'APMAQ remet à chaque récipiendaire) a été gracieusement offert cette année par son créateur, l'artisan bien connu, M. Marcel Ménage, de Sainte-Thérèse. Au nom de tous les membres, sincères félicitations à l'illustre récipiendaire!



Les conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau

Cher Jean,

Les fondations de pierre de ma demeure, vieille de plus de 185 ans, ont été fortement endommagées par la construction d'un énorme immeuble. Avant d'entamer des procédures judiciaires, il me faut évaluer les dégâts. Suggérez-moi une ligne de conduite ou un expert fiable. Merci.

J. Marc Vary, Beloeil

Cher Marc,

Vous dites "endommagées par la construction"; serait-ce sauter aux conclusions avant même l'avis d'experts comme Consultants Dury (514) 333-5242? Comme je vais vous l'expliquer, les affaires ne sont pas si simples.

Bien des maisons à Beloeil, bâties en général sur 10 mètres d'argile molle au-dessus du roc, souffrent de tassement différentiel, de variations de la nappe phréatique dues à un été de sécheresse, des racines d'arbres, des poses d'égouts sans compter la vétusté, le manque d'entretien, etc.

D'autre part, pour construire un "condo", ça prend un gros entrepreneur dont les assureurs, d'habitude, "pré-inspectent" toutes les maisons dans le rayon de vulnérabilité, dressant la topographie des lieux et photographiant murs lézardés, vitres cassées, et autres défauts, avant le début des travaux, mesures de précaution destinées à résister à d'éventuelles réclamations irréalistes.

Il arrive des accidents qui causent des dégâts aux objets fragiles (plâtre, vitres, cadres, vaisselle, ampoules, clôtures, etc.), mais assez rarement seulement aux objets résistants (fondations dans votre cas). Par exemple, suie, peinture, fils d'araignée ou signes de réparation antérieure dans une "craque" prouveraient que celle-ci est ancienne, ou récente dans le cas contraire.

Votre maison a-t-elle été pré-inspectée et quelle est sa distance du condo? Vous devrez établir le rapport de cause à effet entre vos dommages et les travaux. (Voir la lettre de A.L. dans la Lucarne de l'automne 1990).

Cher Jean,

J'ai payé cher un amplificateur hi-fi de 100 watts pour ma maison ancienne, mais le son n'est pas comme aux Concerts Symphoniques: je n'entends ni le violoncelle ni la contrebasse. Et le vendeur qui dit "que c'est la faute de ma maison". Est-ce vrai?

C.R., Montréal

Cher C.R.,

Voici quelques principes scientifiques pour vous permettre de répondre vous-même à votre question:

- a) L'enceinte des haut-parleurs doit être plus grande que l'instrument qu'on veut reproduire. Un haut-parleur de 4" rend bien le piccolo, 6" le violon et la voix humaine, 12" ou 15" les violoncelle, contrebasse ou grosse caisse. Pour reproduire un orchestre (20 à 20 000 hz), il les faut tous.
- b) L'effet stéréophonique ne vaut que pour les notes hautes, à condition que la distance entre les "tweeters" soit la même que celle entre l'auditeur et ceux-ci (parfait triangle). Aux basses fréquences (à 20 hz, la longueur d'onde est de 17 mètres), les deux oreilles humaines ne peuvent percevoir la différence de phase; à la rigueur, un gros "woofer" central suffirait (avec "Bass Enancer" au besoin).
- c) Dans un salon ordinaire, un ampli de 5 watts est assourdissant. L'achat de 30 watts par canal est un bon choix car un ampli plus puissant rend mal les basses fréquences quand il marche "au ralenti". Par contre, un ampli trop faible fait de la distorsion quand on le pousse "au boutte".
- d) Pour empêcher des échos, le salon, drapé sur deux murs, ne doit pas être carré. Les enceintes, soulevées un peu du plancher, doivent diriger le son en diagonale.
- e) Les anciens disques n'avaient gravé que les moyennes fréquences (100 à 5 000 hz), dont les notes hautes étaient oblitérées par l'usure de l'aiguille et les basses par les "compresseurs" du temps. Les postes de radio MA ne transmettent rien en haut de 5 000 hz, et MF rien en bas de 50 hz. De l'infidélité, quoi!



Maison bâtie à La Pérade, en 1818, par l'arrière-grand-père de Jean, soit Alexandre Rousseau, et où naquit son grand-père Jeffrey Rousseau en 1850. A noter, l'extérieur qui a été ravalé avec succès (sans aucune subvention).

Cher Jean,

Compositeur âgé, on m'a emmené visiter l'hiver dernier une ferme avec ruisseau, à la tombée du jour dans la neige. La maison ancienne entourée d'un boisé m'a plu, propre à m'inspirer des chansons d'amour. Dès que le locataire eut quitté en mai, je suis arrivé avec les déménageurs et j'ai découvert que le ruisseau n'était que du purin; derrière le boisé, il y avait une porcherie et une écurie puantes ainsi qu'une carrière avec des camions qui levaient la poussière du rang. Il n'y avait pas de livraison de la poste ni des journaux, ce qui m'embête car je n'ai pas d'auto. Ce n'était pas le cadre champêtre que je recherchais. Mon avocat n'a pas voulu poursuivre alléguant qu'une carrière n'est pas un vice caché et disant "caveat emptor". Qu'est-ce qu'il veut dire? Devrais-je changer d'avocat?

L.L., Farnham

Cher L.L.,

"Caveat emptor" est un dicton latin, vieux de 2 000 ans, qui signifie "que l'acheteur prenne garde". Il ne suffit pas de regarder l'intérieur de la maison mais aussi l'extérieur le jour, la neige fondue, le quartier, les voisins (sont-ils parlables?), les moyens de communication, les magasins, les sources de bruit (aérodrome), les odeurs et autres pollutions possibles. Lors de la visite, se faire accompagner par un parent ou ami ou expert.

Je ne sais pas si vous devez changer d'avocat, mais vous pourriez changer de style. Au lieu de chansons d'amour, la carrière vous inspirera du ROCK, les chevaux du WESTERN et les cochons du COUNTRY.

Jean-Melville Rousseau est ingénieur-conseil. On peut lui adresser des questions aux soins du secrétariat de l'association.

Votre nouveau conseil d'administration

L'assemblée générale du 7 octobre dernier conduisait à son conseil d'administration quatre nouveaux élus:

Marie Bachand, membre depuis 1988, qui a participé au cours de l'année à l'élaboration et mise sur pied du comité d'action qui, selon elle, devrait permettre un plus grand rayonnement de l'APMAQ;

Jean-Pierre Boivin, administrateur sortant, responsable depuis les deux dernières années et organisateur des activités qui, grâce à son dynamisme, gagnent de fois en fois en popularité et en fréquentation. Jean-Pierre a été réélu avec beaucoup d'appui et d'enthousiasme;

Gilbert Gardner, responsable du comité organisateur du congrès 1985 tenu à Saint-Eustache, fervent défenseur du patrimoine québécois, qui veut aussi rendre plus visible notre association;

Clément Locat, membre depuis 1984, qui participait aussi au cours de l'an dernier à la mise sur pied du comité d'action qu'il se propose de rendre vivant et efficace.

Sincères félicitations aux nouveaux élus, un gros merci pour leur magnifique travail à Gilles Pouliot, Gisèle Monarque et Jacques D Bertrand qui ont quitté le conseil, et bonne chance au nouveau c.a. 1990-91, dont les tâches sont ainsi distribuées:

Gilbert Gardner, président, 340 Chicot sud, Saint-Eustache, J7R 4K3, tél.: (514) 623-2477

Jean-Pierre Boivin, 1er vice-président et responsable des activités, 12 930 boul. Gouin est, Montréal, H1C 1C1, tél.: (514) 648-4189

Clément Locat, 2e Vice-président et responsable du comité de sauvegarde, 110 route 341, Saint-Roch-l'Achigan, J0K 3H0, tél.: (514) 588-2694

Marie Bachand, comité organisateur du congrès 1991 et comité de LA LUCARNE, 19 025 Rang Thibodeau, Saint-Grégoire, G0X 2T0, tél.: (819) 233-2775

Lise Brunet, responsable du recrutement, 2437 rue Bossuet, Montréal, H1N 2S1, tél.: (514) 254-6291

Conrad Cliche, comité organisateur du congrès 1991, 44 rue Garneau, Arthabaska, G6P 6K5, tél.: (819) 357-2196

Normand Talbot, président sortant, 134 Chemin du Cap St-Jacques, Pierrefonds, H9K 1C3, tél.: (514) 982-0716

Pauline Amesse, secrétaire-trésorière, 145-56e avenue, Lachine, H8T 3B8, tél.: (514) 634-4246

Le courrier

S.O.S. S.V.P.



Nous venons tout juste de faire l'acquisition d'une maison construite en 1909 à Saint-Louis-de-France (Trois-Rivières). Il s'agit d'une petite mansarde dont nous avons dû refaire la toiture en catastrophe suite à un dégât d'eau important. Ce n'est qu'après, à la lecture de certains articles et livres, que nous avons constaté que notre maison avait subi d'importantes transformations, en dehors de l'esprit de son époque. Hélas, ces livres ne traitent que peu ou pas de maisons du type de la nôtre. Existe-t-il de la documentation spécifiquement sur de petites mansardes en pièce-sur-pièce? Nous savons maintenant que de grossières erreurs ont été commises en voulant satisfaire une certaine mode selon l'époque où les transformations ont été effectuées. Nous ne voulons pas répéter ces erreurs, mais plutôt corriger ce qui peut l'être.

Où nous adresser? Est-ce peine perdue, compte tenu du peu de valeur patrimoniale de la maison? Tous vos conseils seraient bien appréciés.

Denise Lemieux
665 Saint-Alexis ouest, Saint-Louis-de-France, G8T 1B4

APMAQ: Vu l'exigüité de nos ressources au Québec, la recherche et la documentation patrimoniale s'est ici en grande partie concentrée sur l'architecture du régime français, même si nos maisons bâties au tournant du siècle, comme la vôtre, sont souvent d'inspiration américaine. Mais aux Etats-Unis, il existe une profusion de sources sur les maisons du 19e et 20e siècles; et en Estrie, où la prédominance des styles américains est particulièrement marquée, le Fonds du patrimoine estrien est certainement bien documenté. En particulier, dans leur dernier bulletin (automne 1990), l'historien de l'art Richard Milot entreprend une série intéressante sur la maison nord-

américaine 1840-1950, en présentant une première étude du comble brisé, comparé au toit à la mansarde. Vous voudrez peut-être consulter cette personne-ressource. Il ne faut pas penser que votre maison a "peu de valeur patrimoniale". Elle est, dans son milieu, un précieux témoin de son époque. Vous faites bien de la conserver. A l'APMAQ, nous jugeons "anciennes" toutes les maisons bâties avant 1950, et nous vous invitons à venir profiter de l'expérience très variée de nos membres, tout en y ajoutant la vôtre.

MAIS OUI!

Je me suis porté acquéreur ce printemps d'une maison "québécoise" pièce-sur-pièce datant du début des années 1900 dans Laterrière. Est-il possible de devenir membre de votre association pour pouvoir bénéficier de l'expérience des autres membres dans le domaine?

Pierre Thibault, arpenteur-géomètre
Jonquière

APMAQ: Certainement, c'est là le but premier de l'association. Nous vous invitons à y adhérer.

J'aimerais suggérer un nom pour le bottin des artisans, dans la catégorie Menuiserie et rénovations générales. Il s'agit de: JEAN-MARC OUELLET

228, Claude-Bourassa, Mont Saint-Hilaire, J3H 9Z7
tél.: (514) 464-6144

M. Ouellet a entièrement refait le balcon de ma maison de 1893 comme il était auparavant, et a effectué diverses réparations. J'ai été très satisfaite de ses services, et il me ferait plaisir que les membres de l'APMAQ de la région puissent en bénéficier. Salutations cordiales,

Micheline Frenette
Mont St-Hilaire

APMAQ: Merci de partager ainsi des renseignements précieux avec d'autres membres, et d'aider l'association à mettre à jour sa liste des artisans. Puissent d'autres membres suivre votre bon exemple!

REMERCIEMENTS

Le congrès du dixième anniversaire de l'APMAQ, une rencontre et fin de semaine des plus charmantes. Mes félicitations à tous les organisateurs.

Serge Deschamps, entrepreneur en restauration
Saint-Henri

CONCOURS, PATRIMOINE ESTRIEN

Le Fonds du patrimoine estrien tient son 5e concours dans le but de souligner les efforts de conservation et de mise en valeur de bâtiments patrimoniaux en Estrie.

Les prix souligneront quatre catégories d'intervention, soit:

- LE RECYCLAGE: conversion de l'usage d'un bâtiment, tout en conservant ses caractéristiques architecturales essentielles;
- LA RESTAURATION MAJEURE: interventions intérieures et extérieures sur un bâtiment, tout en conservant ses caractéristiques architecturales et son usage original;
- LA PRESERVATION: opération exceptionnelle d'entretien d'un bâtiment;
- L'INSERTION: construction d'un bâtiment nouveau parmi des bâtiments anciens tout en respectant le gabarit, les formes et les matériaux des bâtiments environnants.

Des plaques de gratification et des mentions d'excellence seront décernées à des firmes ou des individus gagnants. Un jury d'experts examinera les dossiers soumis et choisira les plus méritants.

Pour présenter en candidature votre bâtiment ou tout autre bâtiment en Estrie qui mérite d'être signalé comme un bel exemple de préservation ou de mise en valeur, communiquez avec Madame Jovette Dufort-Caron au (819) 564-5035. Les dossiers complétés doivent être adressés, avant le 31 décembre 1990, au:

Fonds du patrimoine estrien
92, Wellington nord
SHERBROOKE, Qc
J1H 5B8

OFFRE DE SERVICES

Denise Beauchemin, artisane en restauration de meubles anciens et membre de l'APMAQ m'a chaleureusement parlé de vous et de votre association que je désirerais mieux connaître.

Depuis deux ans à Montréal, j'ai surtout travaillé pour des contracteurs ou des promoteurs immobiliers.

Ma spécialité: la restauration et la teinture de boiseries domiciliaires. Mon violon d'Ingres: la fresque, les murs peints.

J'aimerais développer une clientèle chez les particuliers qui désirent une finition haut de gamme.

Ma formation comprend:

- 1968-72: Atelier de restauration de meubles anciens, entre autres la réfection de carrioles pour le film KAMOURASKA.
- 1975-86: Enseignement de la couleur et de la finition des bois à l'Ecole de sculpture de Saint-Jean-Port-Joli.
- 1980-81: Stage à Paris sur la couleur aux Gobelins, aux Beaux-Arts de Paris et à l'Institut de restauration de la peinture ancienne.

Serge TRINQUE
5301 Marquette, Montréal, H2J 3ZA
tél.: (514) 597-1302

APMAQ: Bonne chance, Serge! Il y a certainement des membres qui seront contents de faire appel à vos connaissances. Nous incluons votre nom et vos coordonnées dans notre Répertoire des artisans (page 16) et vous invitons à adhérer à l'APMAQ pour en profiter et y contribuer en même temps.

Petites annonces

ANTIQUITÉS Lorraine Lemieux
spécialité: meubles en pin
les fins de semaine au:
250, route 138 est
Neuville, Qc
tél.: (418) 876-2676
(418) 652-8757

Atelier St-Marc, verre gravé et vitrail
Denis Gagnon et Marc Lepage
911, Jean-Talon est
Montréal, Qc
H2R 1V5 tél.: (514) 270-2226

En guise du traditionnel Conte des Fêtes, nous évoquons ici des coutumes qui ont longtemps animé nos vieilles maisons.

LE FOULAGE DE L'ÉTOFFE

Cette opération, qui nécessitait plusieurs heures et mettait à contribution plusieurs travailleurs, avait pour but de faire rétrécir les pièces d'étoffe tissées sur le métier domestique. Ce rétrécissement rendait les tissus très compacts et très fermes. On pouvait donc en tirer des vêtements chauds à souhait et pratiquement inusables.

L'habitant qui avait de l'étoffe à fouler faisait appel à toutes «ses connaissances». Comme la besogne exigeait une bonne dose d'endurance, on formait plusieurs équipes de «fouleurs» qui se relayaient tout au long de la soirée.

Le paysan leur donnait rendez-vous un soir d'automne dans son «fournil», sorte de hangar attenant aux grands bâtiments de la ferme. En fait, ce local était idéal. Spacieux, ni trop froid, ni trop chaud, ni trop propre, le fournil se prêtait parfaitement bien à l'installation de l'auge, l'instrument central de toute l'opération. Cette auge, ou grand bassin, était généralement fabriquée à partir d'un

important tronc d'arbre qu'on avait évidé à la hache. Sa longueur pouvait varier de 40 à 50 cm.

Pour mener à bien l'opération, deux autres outils s'avéraient nécessaires. Il s'agissait des foulons et des pilons. En pratique, et selon les endroits, ces deux outils se ressemblaient beaucoup. On pourrait les décrire comme des pièces de bois semblables à des perches mais dont un bout prenait la forme d'un cylindre. Les «foulons du haut» mesuraient 2 mètres. On les utilisait aux deux extrémités de l'auge. Les «foulons du centre» ou pilons étaient plus courts (environ 1 m 30). Ils servaient aux quatre fouleurs qui travaillaient dans la partie centrale de l'auge.

À l'heure du foulage, c'est-à-dire généralement après le repas du soir, on remplissait d'eau chaude et savonneuse l'auge de bois dont on vient de parler. On y déroulait ensuite une grande pièce d'étoffe fabriquée sur le métier à tisser domestique. Alors, une pre-

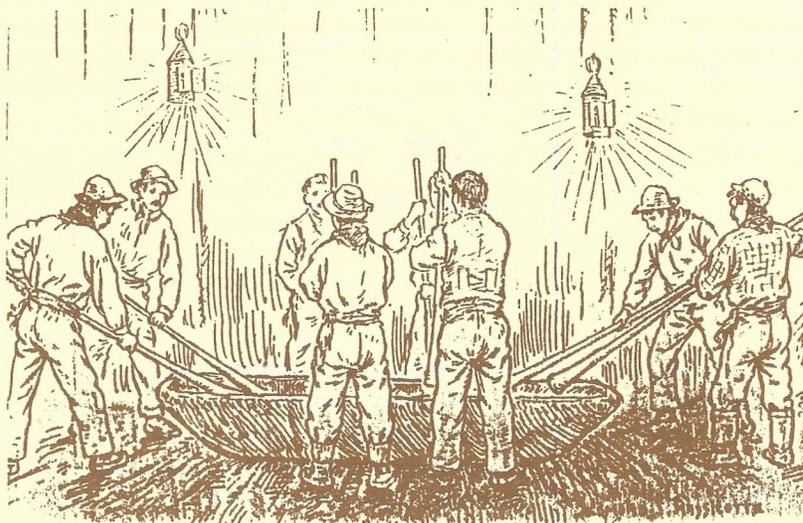
mière équipe de huit fouleurs s'installaient autour de l'auge en respectant la disposition suivante : deux à chaque extrémité et deux de chaque côté du centre. Et la corvée commençait. Tout au long de la période de 2 ou 3 heures nécessaires pour fouler chaque pièce de tissu, les fouleurs répétaient les mêmes gestes. Ceux des extrémités poussaient l'étoffe vers le milieu, ceux des côtés écrasaient l'étoffe ramassée devant eux en abaissant et élevant leurs pilons. De temps à autre, on retournait complètement la pièce de tissu afin de rendre le foulage égal.

Comme il fallait que les mouvements des fouleurs s'exécutent selon une certaine cadence, les invités qui attendaient leur tour pour prêter main-forte à la corvée chantaient des chansons dont le rythme favorisait le déroulement des travaux. Ainsi, tout au long de la soirée, se succédaient des chansons de marche, d'aviron ou encore «de foulon» comme « Mon père a fait bâtir maison », etc.

Ce travail requérait beaucoup d'endurance

Étant donné que l'ouvrage était dur, le maître de la maison y allait régulièrement de sa «petite tournée» de vin ou de «fort», histoire d'encourager les travailleurs. Vers la fin de la soirée, il offrait également à tous ses invités le réveillon traditionnel auquel les fouleurs ne manquaient pas de faire un cordial accueil.

L'étoffe ainsi traitée était par la suite étendue sur des «pagées» de clôture pour la faire sécher. Puis, on pressait le tissu au fer chaud. Après ces opérations, l'étoffe acquérait une fermeté si grande qu'un «capot d'étoffe» pouvait durer presque toute une vie.



Chaque pièce de tissu nécessitait de 2 à 3 heures de «foulage» (Edmond-J. Massicotte, *Almanach du peuple*, 1921).

Textes d'Yvon Desautels, extraits de "Les coutumes de nos ancêtres", Éditions Paulines, 1984

L'HABILLEMENT D'HIVER

Pour affronter le froid, nos aïeux s'étaient dotés d'un arsenal de vêtements des plus impressionnants.

La pièce maîtresse de cette super-garde-robe était le manteau. Ce dernier se portait généralement long. Couramment, les gens appelaient ce manteau «capot», «coupe-vent», «parka», «mackinaw», ou encore «canadienne».

Pour le fabriquer, on avait recours principalement à deux catégories de matériel: les tissus (surtout la laine et le lin) et les peaux ou fourrures des animaux (castor, loup-marin, caribou, orignal, chat sauvage).

L'étoffe du pays

Ces manteaux étaient la plupart du temps le fruit de l'industrie domestique. L'hiver durant, les femmes s'affairaient sur leur métier à tisser où elles produisaient l'étoffe du pays, c'est-à-dire du tissu fabriqué ici par comparaison avec celui que l'on importait des vieux pays. C'est à partir de ce tissu maison qu'elles taillaient et cousaient par la suite ces fameux «capots» dont on disait qu'ils étaient bons pour la vie. Le travail des peaux et des fourrures exigeait pour sa part d'autres techniques. Il était en général réservé aux hommes et très souvent à des spécialistes des pelleteries qui pouvaient en tirer d'étonnantes pièces vestimentaires.

Pour protéger la gorge et la bouche, on se tournait vers des types très variés de foulards et de cache-nez. Pour les hommes, il s'agissait des «crémones». Dans le cas des femmes, on les appelait «nuages». Certaines de ces écharpes servaient également à bien fermer les vêtements; les «cein-

tures fléchées» se portaient surtout en guise d'ornement.

Dans le cas de la tête, on la couvrait de gros bonnets de laine tricotée, «les tuques», ou encore de toques de fourrure dont une partie retombait sur les oreilles, les «casques à poil de castor». Pour les mains, nos ancêtres s'étaient inspirés des Indiens et leur avaient emprunté l'idée des «mitaines». On les confectionna d'abord en fourrure puis un peu plus tard, on commença à les tricoter. Très souvent, on enfilait deux ou trois paires de mitaines les unes dans les autres afin d'obtenir une meilleure protection.

Pour résister au gel des pieds nos aïeux imitèrent également dans un premier temps les Indiens dont les fameux mocassins répondaient en tous points aux besoins de la saison.

Pour fabriquer ces «bottes indiennes», on se servait souvent de la peau brute d'un orignal, d'un chevreuil ou encore d'un caribou que l'on retournait. Ces souliers étaient assez larges pour permettre d'enfiler autour du pied quatre ou même cinq bas de laine.

La jointure entre le soulier et le pantalon était assurée par des jambières (les mitasses) en peau qu'on laçait étroitement pour empêcher toute pénétration de neige.

On opposait ces souliers mous, fabriqués à domicile, aux chaussures à semelles qu'on achetait chez les marchands et qu'on appelait d'ailleurs «bottines françaises». Celles-ci étaient loin d'être imperméables et on devait les recouvrir pour circuler dans la neige d'une super-bottine de feutre: le pardessus. C'est l'ancêtre de nos «claques» d'aujourd'hui.



Pour affronter les rigueurs des hivers, nos ancêtres s'étaient dotés d'un arsenal de vêtements dont la pièce maîtresse était le «capot», un manteau en étoffe «foulée» (dessin: Edmond-J. Massicotte, Almanach du peuple, 1922).

Opinion

A propos du congrès de 1990

Quoique, dans l'ensemble, le congrès 1990 fut plutôt réussi, mon épouse et moi avons été déçus lorsqu'une critique nous fut faite à propos du coût du congrès (100\$ par personne). On nous a dit que ce n'était pas une critique mais bien une préoccupation que nous devons avoir à l'esprit, car nos membres n'étaient pas tous aussi fortunés.

Même s'il y a un temps, ce commentaire aurait été bénin et peut-être même actuel, il est de nos jours tout à fait déplacé et inacceptable. Rétablissons donc les faits: cent dollars pour une fin de semaine complète incluant tous les repas sauf un petit déjeuner avec, en plus, une conférence gratuite le vendredi soir: tous, à très peu d'exceptions près, furent unanimes à souligner qu'il s'agissait là d'un coût plus que modique. Si on pense qu'en plus, le banquet du samedi soir fut servi dans une des plus luxueuses et somptueuses maisons du quartier "Mille Carré Doré", ça devient une aubaine.

Nous arriverions peut-être à nous convaincre du bien-fondé de ce genre de commentaires si nous pouvions croire que la possession d'une maison ancienne est chose modique. Or, nous croyons qu'il est impossible d'accéder à la propriété d'une demeure ancienne sans avoir un compte de banque montrant à tout le moins quelques excédents (!!!). Dans ces conditions, nous croyons que les quelques centaines de dollars dépensés au congrès annuel constituent une valeur sûre d'un week-end agréablement chargé d'événements qui nous tiennent à coeur. Nous entendons d'ici le tollé de protesta-

tions des congressistes qui ne recevraient pas un contenu riche en patrimoine et en bonne bouffe. Le prix ne semble pas être un critère décisif.

Toutefois, pour ceux à qui il est tout à fait impossible de participer au congrès à cause du prix, nous vous disons de ne plus protester sur le prix mais bien plutôt de participer en grand nombre à toutes les autres activités de l'APMAQ qui sont gratuites (cinq en 1990).

Nous espérons grandement, mon épouse et moi, ne plus entendre de commentaires sur le prix supposément élevé des congrès, car soyez assurés qu'ils se feront toujours au plus bas coût possible. Qu'on nous dise que le contenu du congrès ne correspond pas aux attentes, et nous serons attentifs aux critiques. Mais de grâce, laissez l'aspect coût du congrès de côté si le problème n'est pas là.

Voici une primeur que nous annonçons tout de suite: nous avons l'intention de solliciter auprès de votre conseil le mandat d'organiser le congrès 1992 de l'APMAQ dans la région de Lanaudière. Autant vous le dire tout de suite: économisez vos sous, ça devrait coûter autour de 160\$ par personne, hébergement compris!

Lise et Roch Brunet
membres-organiseurs
du congrès 1990
Saint-Viateur

LES NOUVEAUX MEMBRES

Nous sommes toujours heureux d'accueillir des nouveaux membres. Ces nouveaux venus, à qui nous souhaitons la plus cordiale des bienvenues, sont

Atelier Design, de Québec
Louise Berthiaume, de Pointe-au-Chêne
Pierre Boivin, Saint-Marc-sur-Richelieu
Guylaine & Jean Brassard, Oka
Lise Brunelle, Berthier
Nicole Bussièrès, Montréal
Gérard Cadieux, Verchères
Claude Charbonneau, Laval
Pierre Chastel, Pierrefonds
Jean-Claude Cloutier, Sainte-Foy
Jean-Pierre Deschesnes, Montréal
Pierrette Dubuc, Mont Saint-Hilaire
Estelle Dunnes & Reginald Blanchard, Neuville
Françoise Mayrand Dussaume, L'Assomption
Jean-Paul & Martine Fortier, Chicoutimi
Yolande Gagnon, Montréal
Lilianne Goulet, Montréal
Claire Guénette, Laval
Pierre Héту, Châteauguay
Jean-Claude Labrie, Mont Saint-Grégoire
Laurent Lahaie, Pierrefonds
Pierre Laporte, Verchères
Jeanne Larose, Verchères
Serge Lecompte, Sainte-Thérèse
Lorraine Lemieux, Saint-Foy
J. Marcotte, Québec
Diane Paul, Sainte-Thérèse
Marie-Rose Piché, Saint-Bernard de Michaudville
Yves & Nicole Raymond, Saint-Antoine-sur-Richelieu
Geneviève Roy, Québec
Dell Dunn Sénéchal, Verchères
Huguette Vanier Laurin, Laval

Pour la très grande majorité de ces membres, c'est aussi leur famille que nous accueillons.

Ma bibliothèque

par Thérèse Romer

La Commission des biens culturels: Rapport annuel 1989-1990

Éditeur: *Les Publications du Québec*
1279, boul. Charest Ouest
Québec, Qc
G1N 4K7



Non, ce cahier de 34 pages ne fera pas une lecture palpitante de chevet... Mais il contient néanmoins beaucoup de renseignements valables et intéressants pour les amis du patrimoine - dont les membres de l'APMAQ.

Ceux-ci posent souvent des questions sur les procédures à suivre pour sauver, et éventuellement classer une maison ancienne. Ils ne connaissent que peu le fonctionnement de la Commission des biens culturels, fondée en 1922 dans un souci de sauvegarde des monuments et des objets d'art du Québec. Non, certes, nous ne vous suggérons guère la lecture de toute la grosse pile des rapports annuels de la commission! Mais vous pourriez bien prendre connaissance du dernier rapport (1989-90). Il mérite de figurer dans chaque bibliothèque municipale, car il donne un survol rapide du mandat de la commission, de ses actifs, et de son évolution au long des années.

La Commission des biens culturels est un organisme de consultation formé de douze membres nommés par le gouvernement. Elle donne son avis à la ministre des Affaires culturelles sur les biens dont le classement ou la reconnaissance est proposé soit par les divers services du ministère, soit par des particuliers. La commission entend les suggestions et les représentations des citoyens et des groupes. Elle peut aussi transmettre à la ministre, de sa propre initiative, des recommandations sur toute question touchant à la conservation des biens culturels. La commission n'a pas de pouvoir décisionnel: elle avise, conseille et écoute.

S'il s'agit du classement ou de la protection juridique d'un bien, toute personne peut s'adresser à la:

Commission des biens culturels
12 rue Sainte-Anne, 2e étage
Québec, G1R 3X2
tél.: (418) 643-8378

Ajoutons que la commission a récemment réexaminé son mandat en profondeur, et a défini trois axes de développement qui vont la guider dans sa mission. Elle mettra l'accent sur la qualité et l'excellence des initiatives qui lui seront soumises; elle favorisera la mise en valeur plutôt que la contemplation pour elle-même; et enfin elle cherchera à intégrer la notion de patrimoine dans la vie sociale et à réduire l'écart entre les spécialistes et les utilisateurs. Trois axes qui, il faut le reconnaître, concordent admirablement avec les pratiques instinctivement adoptées par les membres de l'APMAQ, comme par tous ceux qui veillent quotidiennement à la conservation de leur patrimoine domiciliaire.

Au cours des dernières années, la commission s'était penchée sur le patrimoine **maritime, industriel et agricole**. Elle promet de s'intéresser maintenant, d'une façon particulière, au patrimoine **ethnologique**. "Là, dit-elle, où les métiers de la main de l'homme et les porteurs de traditions ... assurent non seulement la survie, mais surtout la création de nouvelles traditions et de nouveaux emplois". Nos maisons anciennes - le remarquable patrimoine domiciliaire du Québec - en forment, sûrement, une partie essentielle.

Par ailleurs, la commission affirme se mettre à l'écoute attentive des "personnes et des regroupements qui, partout sur notre territoire, veillent à la conservation des biens tangibles et intangibles et assurent par leur contribution une mise en valeur d'un héritage ... qui s'inscrit au coeur même de notre spécificité québécoise".

On dirait un appel direct à l'association des Amis et propriétaires des maisons anciennes du Québec, qui répond volontiers: "Présente".

L'APMAQ EN CONGRÈS

par Jean-Pierre Boivin, responsable des activités

C'est à Montréal qu'a eu lieu cet événement annuel où on célébrait aussi le 10^e anniversaire de l'association.

Le congrès s'est ouvert dans l'euphorie totale à la maison Sir Georges-Etienne Cartier, située dans le Vieux-Montréal. Une centaine de membres, venus de tous les coins du Québec, Abitibi, Saguenay, Beauce, Rivière-des-Prairies, et autres, étaient contents de se revoir.

Une haie d'honneur composée de clowns, de trapézistes, de jongleurs, etc. accueille certains congressistes qui s'étaient trompés de maison; en effet, l'école du Cirque du Soleil est située juste à côté.

L'ambiance était chaleureuse et Monique et Serge Deschamps ont su, lors de la conférence d'ouverture, nous faire passer par toute la gamme des émotions en nous racontant, diaporama à l'appui, leurs péripéties en tant que restaurateurs de maisons anciennes.

Le samedi matin, le Musée des Beaux-Arts nous accueillait pour nous initier aux beautés du *mille carré doré*. Quelle découverte pour les gens, même ceux de Montréal!

Nous avons dîné aux Filles du Roy dans une chaude ambiance de maison ancienne. Pour brûler nos calories, une petite marche guidée par les Montréalistes nous a permis de découvrir un Vieux-Montréal autre que touristique. La maison de M. Eric Maclean fut fort appréciée.

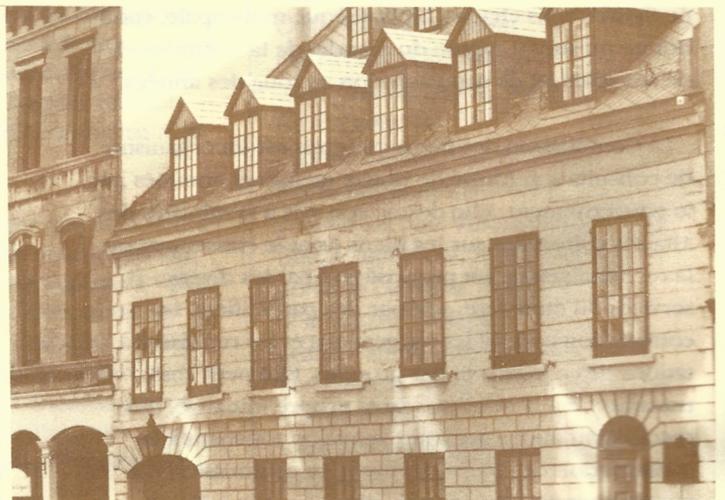
Enfin vint l'heure heureuse et l'encan au Mount Stephen Club; plusieurs y ont perdu leur chemise mais c'était au profit de l'association. Au cours du banquet, Gilles Denoury nous fit rire aux larmes par ses jeux de mots. Aussi, trois prix de mérite étaient remis à des membres pour souligner leur contribution à la préservation du patrimoine, soit à Monique et Serge Deschamps, Nicole et Gilles Bachand, Lise et Roch Brunet; aux Deschamps, pour l'ensemble de leurs projets de restauration, aux Bachand et aux Brunet, pour la restauration de leur maison qu'on a pu visionner.

C'est au moment de l'assemblée générale du dimanche matin, à la maison O'Connell, à Pierrefonds, que fut remis à Mme Thérèse Romer le prix Robert-Lionel Séguin, en reconnaissance de son dévouement à la cause des maisons anciennes.

Les gens ayant mal digéré les beignes, ce fut le retour au cirque mais cette fois-ci, c'était le Cirque du Tonnerre.

Le dîner à l'Habitant nous maintenait dans cette atmosphère de maison ancienne. Après un tour de la région, Montée Saint-Gabriel et environs, Catherine et Normand Talbot nous accueillait chez eux pour une dernière visite et un superbe cocktail pour clôturer l'événement.

Merci à tous pour ce congrès mémorable et plus particulièrement à Lise et Roch Brunet et à moi-même (je n'étais tout de même pas pour m'oublier).



Les congressistes ont particulièrement apprécié la visite de la maison Louis-Joseph Papineau, superbement restaurée par Eric McLean qui y habite encore. Il a été un des premiers à revaloriser le Vieux-Montréal.

Châteauguay, au bout du quai

...une fin de saison en beauté

par Jean-Pierre Boivin

A l'image de la saison, la dernière activité avant le congrès s'est déroulée à merveille. Avec la présence du soleil, une trentaine de membres ont profité d'une excursion superbement organisée par Denyse et Jacques Bertrand, pour voir ce beau coin de pays.

Les barricades remisées, on a pu se rincer l'oeil. Nous étions attendus à la maison Sauvageau-Sweeney, située à Mercier, le long de la rivière Châteauguay. Cette belle "ancienne" avec ses 14 pièces et une fenestration abondante, rigoureusement symétrique, est remplie d'un riche passé qu'a su nous communiquer avec enthousiasme son sympathique propriétaire Florent Lefebvre.

Que de beaux châteaux avec terrains de tennis, sur cette belle route qui conduit à Beauharnois en passant par Léry! Entre autre, un palais arabe, avec sa propre mosquée pour la prière. Je croyais que c'était un cabanon.

Sortis du pays des merveilles, nous avons atterri chez Monique et Alain Gougeon. Une belle maison de pierre, restaurée avec amour. Les différents objets de collection ont fait l'envie de plusieurs.

De retour à Châteauguay, nous étions attendus par Michelle et Pierre Hétu à la maison Hythe. Imaginez un terrain de 60 000 pieds carrés, tout paysagé, plein de fleurs, d'arbres et un potager... Un superbe aménagement que Mme Hétu a mis quatre ans à créer. Restait à découvrir leur belle maison. Une fois de plus, l'émerveillement devant cette panoplie de beautés.

Nous n'étions pas rendus au bout de nos émotions. C'est à la Salabre, chez nos organisateurs, que se terminait la visite. Cette coquette demeure recèle un potentiel que Denyse et Jacques ont su mettre en valeur. Sincères remerciements à nos hôtes dont on a pu apprécier les talents culinaires. Que de délices sous le vieux peuplier, le long du ruisseau.

Merci à tout le monde, pour cette magnifique saison. Cela va être difficile de faire mieux l'an prochain. Reste que l'implication des membres est la meilleure garantie de succès! Bon hiver!

CHOUINARD, GASSE & ASSOCIÉS

présentent avec fierté

PRÉÉMINENCE

un programme de protection qui tient compte des exigences particulières des maisons anciennes et exceptionnelles.

PRÉÉMINENCE offre plusieurs avantages dont:

- évaluation compétente du coût de reproduction de votre résidence
- indemnité équivalente au coût de la reproduction de l'immeuble sans égard au montant stipulé par la police
- indemnisation sans obligation de remplacement
- gamme de franchises
- assureurs de réputation mondiale

PRÉÉMINENCE est une assurance qui peut même inclure les tremblements de terre, les glissements de terrain, les inondations et autres fléaux.

Des renseignements complets au sujet de PRÉÉMINENCE vous seront offerts au (514) 939-3232

Siège social: 1604 av. des Pins, Montréal, Qc, H3G 1B4

LES MAISONS ANCIENNES, ÇA VAUT LA PEINE!

par Gilles Denoury

Au Congrès annuel, Gilles DENOURY, membre "cervoludique et cervolubile", a offert aux congressistes un monologue hilarant. A leur demande, LA LUCARNE vous en présente des extraits.



On "lucarne" de moi. Oui, oui, j'entends des gens qui "lucarnent" de moi dans mon dos. "Ah! Ah! Il s'est acheté une vieille maison". Ça vous est peut-être déjà arrivé qu'on "lucarne" de vous?

C'est vrai qu'il faut avoir du "fronton" tout le tour de la tête ou être "architrace" pour s'imbriquer là-dedans. Non, mais il faut que tu frises la folie pour te mettre un tel "jouc" sur les épaules.

La "rénovation" ça tient en forme, surtout quand les vrais mordus viennent d'attraper la "décarage" du décapage; ils se rendent compte qu'avant d'être enchantés, il faut presque enfanter: "accouche" après "accouche". Les gratteurs deviennent grincheux, on finit par être "sarcaustique".

Mais attention, on ne badine pas avec la patine. On prend un temps fou pour ne pas abîmer ce qui a pris cent ans à s'user. Un temps fou qui risque de nous rendre fous!

Mais ce n'est pas fini, parce qu'après avoir récuré le premier mur, on sait, par récurrence, que les autres seront pareils ou pires. C'est ce qu'on appelle des problèmes embouvetés: tu ne peux pas enlever un sans qu'un autre te tombe dessus. C'est comme un film d'erreurs: quand tu "suspenses" que ça va mieux, ça "vampire"!

Dites donc à vos couples d'amis qui se sentent isolés avec leurs problèmes, que j'en ai connu d'autres "coupe-vapeur" comme eux qui ont fini par s'approcher des autres, sans bruit, à pas "calfeutrés". Maintenant ils trouvent que c'est une "condensation" très agréable de

se retrouver en groupe. Des "froids", la chaleur humaine c'est le meilleur combustible.

Attention aux entrepreneurs qui s'occupent des toits, parce qu'ils risquent de s'occuper de toi!

Je comprends qu'on n'a pas toujours le temps, mais lui, il réussit toujours à nous avoir. Vous connaissez les effets des ravages du temps? Non, pas ceux sur la vieille maison mais ceux sur le nouveau propriétaire quand il a fini. Cré Maillère! tout le monde l'envie, lui, parce qu'il a fini.

En tout cas, moi, j'aime mieux voir une maison sur son déclin que d'emprisonner sa beauté en la mettant en tôle. C'est sûr que nous autres, face à nos arrière-grands-parents, on est des enfants "domiciles" et obéissants. Mais on se refuse à détruire nos refuges ancestraux.

Si on veut nous démolir, au contraire on va se durcir. En vérité, en vérité, je vous le dis: "Ne vous "mortaisez" plus, il faut que les gens sachent que nous y "tenon" "poutre que poutre". Vous êtes la cheville ouvrière de toute la conservation du patrimoine. Laissez faire les égratignures puis les éraflures, l'important c'est que tout ça dure.

Les maisons anciennes, ça vaut la peine!

Ah les maisons ...

les "mésons" ...

les "mé" ...

L'AIMER!!!

Activités

L'APMAQ EN VEDETTE

En effet, cette année, nous sommes choyés par les médias. Grâce au travail de Mme Monique Arnoldi, le congrès 1990 recevait une très bonne couverture de presse. Et ça continue! C'est pourquoi je vous suggère de rester à l'écoute.

Guy Pinard, dans la Presse du 25 novembre, a fait sa chronique sur les maisons anciennes en soulignant la maison Armand que j'habite (avec ma compagne Lyne Chartrand), tout en parlant de l'APMAQ.

De plus, durant le temps des fêtes, Martine Lanctôt qui travaille à "Montréal ce soir", à la télévision de Radio-Canada, fera un reportage sur les maisons anciennes et l'APMAQ. Avertissez vos amis!

Bonne et belle saison des fêtes!

Jean-Pierre Boivin

ACTIVITÉS 1991

Je suis en train de préparer le calendrier de la nouvelle saison, s'échelonnant de mai à septembre, que je prévois annoncer dans LA LUCARNE du printemps.

Pour 1991, j'essaie d'organiser des activités dans des régions que nous avons peu ou pas du tout visitées: l'île d'Orléans, la Mauricie, les Bois-Francs, les Cantons de l'est, l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière et autres.

Vous avez quelques heures à consacrer à votre association? Eh bien, téléphonez-moi pour qu'on puisse organiser ensemble une activité dans votre coin. Surtout n'hésitez pas!

Jean-Pierre Boivin - tél.: (514) 648-4189

POUR UNE BANQUE DE DIAPORAMAS!

Lors du dernier congrès, trois diaporamas ont donné l'élan à des mordus de restauration, qui déjà, mijotaient l'idée de fonder une banque de diaporamas.

Les membres qui ont restauré leur maison ancienne ont généralement accumulé plusieurs photos de celle-ci, à diverses étapes des travaux.

Peut-être ignorez-vous que vos photos peuvent être converties en diapositives pour éventuellement servir d'outil précieux à d'autres membres. Cette banque de diaporamas prolongerait les conseils contenus dans LA LUCARNE.

Les gens intéressés sont priés de communiquer avec moi.

Claude Ouimet

155, 34^{ième} avenue, Lachine, H8T 1Z1, (514) 634-0106
ou Robert Bergeron, 1164, avenue Royale, Beauport,
G1E 2A9, (418) 661-9928

LE COMITÉ DE SAUVEGARDE

En réponse au voeu exprimé par l'assemblée générale d'octobre 1989 et afin de poursuivre l'action entreprise dans ce sens au cours de la dernière année, le conseil d'administration nouvellement élu, désire relancer le comité d'action qui s'appellera dorénavant le comité Sauvegarde.

Tous connaissent la précarité de notre patrimoine architectural. Ceux que la sauvegarde des bâtiments anciens dans leur région intéresse et qui désirent faire partie de ce comité sont priés de communiquer avec le secrétariat de l'APMAQ pour y laisser leurs coordonnées.

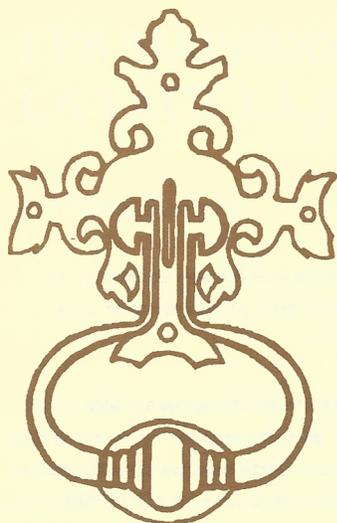
Clément Locat, responsable du comité

CONGRÈS 1991 EN PAYS BEAUCERON

Afin de permettre de planifier l'organisation du congrès 91, nous vous demandons de choisir, parmi ces deux dates, celle qui vous convient le mieux:

- soit les 27, 28 et 29 septembre 1991
- soit les 11, 12 et 13 octobre 1991 (fin de semaine de l'Action de Grâce)

Communiquez-nous votre choix dès maintenant par écrit ou en téléphonant à Marie Bachand, 19025 Thibodeau, Saint-Grégoire, G0X 2T0, tél.: (819) 233-2775



Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

(APMAQ - association à but non lucratif fondée en 1980)

Le ministère des Affaires culturelles du Québec contribue à la diffusion de La Lucarne

Mise à jour du bottin des artisans

Dans le but de mettre à jour notre bottin des artisans, nous invitons tous nos membres qui connaissent ou ont employé des artisans ou entrepreneurs, dans les domaines de la menuiserie, des métaux, de la pierre, des textiles, etc... de nous les faire connaître. Cette information sera utile à tous les membres qui désirent effectuer des travaux sur leur propriété. Les renseignements incluant nom, adresse, spécialisation et une appréciation de leur travail, si possible, doivent être adressés au secrétariat de l'APMAQ.

Clément Locat

DEVENEZ MEMBRE(S)!

Cotisation annuelle: 30\$ pour la famille

Cotisation de soutien: 50\$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez à l'APMAQ votre chèque et une enveloppe timbrée adressée lisiblement à votre nom. Expédiez le tout à:

APMAQ, 145, 56e avenue, Lachine, Qc, H8T 3B8